

Le rapport accablant du bâtonnier sur les geôles de deux commissariats

MARSEILLE Mathieu Jacquier s'est rendu à l'improviste dans les locaux des commissariats Nord et de l'Évêché. "Insalubrité, odeur d'urine, absence de matelas..." : le bâtonnier a décidé de saisir le tribunal administratif.

De sa visite improvisée dans les entrailles du commissariat Nord et de l'Hôtel de police de l'Évêché, il a gardé un souvenir amer. "Le respect de la dignité humaine n'est pas assuré dans ces lieux, des mesures urgentes peuvent et doivent être prises pour préserver la dignité des personnes majeures et mineures présumées innocentes", s'élève le bâtonnier de Marseille Mathieu Jacquier.

Mardi dernier, l'avocat s'est rendu sans s'annoncer, comme le lui autorise une loi de 2021, dans deux lieux de privation emblématique de la cité phocéenne. Photos à l'appui, il a rédigé un constat accablant. "Les conditions d'hygiène sont à déplorer pour les deux sites commissariats Nord et Evêché : insalubrité, odeurs d'urine et d'ammoniac insoutenables, lumières fortes empêchant le sommeil, absence de matelas et de couvertures propres et sans vermines, distribution des repas aléatoire... La geôle pour les mineurs au commissariat Nord a retenu particulièrement mon attention comme pouvant porter atteinte à leur intégrité", témoigne le bâtonnier. Au commissariat Nord, rue Odette-Jasse (15^e), particulièrement, Mathieu Jacquier a eu un haut-le-cœur en constatant "la saleté avérée dans les cellules (de garde à vue) visitées".

"L'un dort à même le sol, l'autre sur le banc"

"Les cellules sont lavées deux fois par semaine (mais) au moment de notre visite se trouvent de nombreux débris au sol (riz, sachets plastiques,...) comme peuvent en attester les photos que nous prenons. Les murs et vitres ne sont pas propres également", décrit-il.

"D'après les responsables policiers sur place, la société de nettoyage, qui se nomme Atadia, doit passer le Karcher à chacun



Sur les deux cellules prévues pour les mineurs et les femmes, à la division Nord, une seule est accessible depuis une semaine, "car la clef de la deuxième cellule s'est cassée dans le barillet", relève l'avocat. /PHOTOS DR

de ses passages, soit au moins deux fois par semaine. Mais le Karcher n'est jamais utilisé", s'insurge Mathieu Jacquier. "Lors de ma visite, deux mineurs se trouvaient dans la seule cellule disponible pour leur placement en garde à vue, l'un dort à même le sol, l'autre sur le banc : L'hygiène est déplorable", insiste-t-il.

"En plus du passage fréquent et bruyant devant les geôles mineur, une forte lumière éclaire les lieux en permanence empêchant les personnes d'avoir un temps de repos nécessaire. Le fort éclairage se voit bien sur les photos", poursuit l'avocat. Dans les geôles, il constate également une "forte odeur de toilettes avec des fuites d'eau apparentes au sol qui peuvent être dangereuses tant pour les policiers que pour les gardés à vue avec forte odeur d'ammoniac, qui est très difficile à respirer tellement elle est nauséabonde. On retrouve cette

odeur dans les toilettes et les bacs de douche". Dans une autre cellule, constate Mathieu Jacquier, un seul matelas pour deux : le matelas est par terre. Un gardé à vue est au sol sur le matelas et l'autre gardé à vue sur le banc. Dans une cellule vide, "l'état de propreté n'est pas acceptable. Les détenus ont soit uriné soit laissé un pack de jus d'orange à jeter qui a macéré. Odeurs insoutenables (...). Par terre, un liquide qui ressemble à de l'urine."

Des cellules repeintes, mais...

À l'Évêché, cette fois, Mathieu Jacquier relève avec soulagement que "toutes les cellules ont été repeintes il y a un an : on le voit d'ailleurs en comparant avec les bâtiments du commissariat Nord, y compris les parties communes et les couloirs qui ont été repeints". Pourtant, là encore, les conditions imposées aux gardés à vue

et à leurs avocats ne semblent pas acceptables : "Après le parloir, se trouve un coin "salle de bains" avec des toilettes et une douche : j'ai constaté qu'il n'y avait pas d'eau ni dans la cuvette des toilettes ni dans le bac de douche, ce qui laisse entendre que cet espace hygiène est rarement utilisé. Les conditions de propreté laissent à désirer", indique Mathieu Jacquier dans son rapport.

"Il y a des matelas et des couvertures dans une des geôles. Les matelas sont empilés les uns sur les autres dans la cellule n°3 avec des couvertures au fond de la pièce. D'après les déclarations

des policiers présents le jour de ma visite, les matelas et les couvertures ne sont donnés que sur réclamation des personnes. La raison donnée à ce process de distribution au compte-gouttes, serait des problèmes sanitaires liés à la prolifération de punaises de lit et d'hygiène. Une odeur générale d'urine se trouve dans le grand local des geôles", enchaîne-t-il.



À l'Évêché, les matelas entassés dans une cellule ne sont distribués que sur demande, pour des questions d'hygiène, rapporte le bâtonnier.

des policiers présents le jour de ma visite, les matelas et les couvertures ne sont donnés que sur réclamation des personnes. La raison donnée à ce process de distribution au compte-gouttes, serait des problèmes sanitaires liés à la prolifération de punaises de lit et d'hygiène. Une odeur générale d'urine se trouve dans le grand local des geôles", enchaîne-t-il.

Vers une saisine du tribunal administratif

La visite se poursuit. "Dans le local où les repas sont stockés et réchauffés à l'aide d'un four à micro-ondes, l'hygiène est à revoir. Des résidus de nourriture séchée restent sur les plateaux ; à terre, se trouvent des balais sales et usagés, des têtes de balai sont présentes", écrit le bâtonnier.

Qui n'en a pas fini : "À l'intérieur des deux locaux toilettes des geôles collectives, grimace-t-il, je constate que l'un était particulièrement sale et l'autre, aussi sale et dégageant des odeurs nauséabondes, contenait des excréments visibles avec une chasse d'eau non tirée."

"J'ai pris une photo du couloir derrière les toilettes montrant le côté technique des arrivées d'eau. Nous avons testé la chasse d'eau de ces toilettes en présence du chef de poste : elle s'est montrée défectueuse et aucun seau d'eau n'a été jeté pour éliminer ces excréments", termine-t-il.

Contacté à la suite de la rédaction de ce rapport, le bâtonnier nous a fait part de son intention de saisir en urgence le tribunal administratif de Marseille pour exiger dans un premier temps "le nettoyage des geôles et cellules du commissariat Nord et des matelas pour les gardés à vue qui sont par ailleurs, je le rappelle, présumés innocents à ce stade des faits qui leur sont reprochés".

Laurent d'ANCONA